

Discours du Trône

La Charte canadienne des droits et libertés et la Constitution demeurent incomplètes sans l'adhésion du Québec. Mes ministres ont entrepris des consultations avec les provinces sur cet important sujet. Si des chances raisonnables de parvenir à une entente viennent à se présenter, des négociations officielles seront alors engagées afin de redonner au Québec sa place légitime dans la fédération canadienne.

Conformément à l'entente conclue avec les provinces en 1983, les premiers ministres tiendront la dernière des trois conférences prévues pour débattre les questions constitutionnelles intéressant les autochtones. De concert avec les provinces, mon gouvernement ne ménagera aucun effort pour que ces discussions connaissent un heureux dénouement.

Le bilinguisme officiel est un élément essentiel de notre identité nationale. Dix-sept ans après son adoption, la Loi sur les langues officielles a maintenant besoin d'être révisée. Des mesures législatives vous seront donc proposées pendant la session, en vue notamment de la rendre conforme aux dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés.

Mes ministres vous proposeront aussi de modifier les objets et pouvoirs de la Commission de la Capitale nationale en vue de rendre nos symboles nationaux plus évocateurs et plus expressifs.

Nos parcs et réserves constituent un patrimoine de très grande valeur pour les générations actuelles et futures. Aussi, mon gouvernement demandera au Parlement d'approuver une réforme majeure de la Loi sur les parcs nationaux, la première depuis son adoption il y a plus de 50 ans.

Enfin, la préservation des biens historiques contribue largement à développer chez les Canadiens un intérêt pour l'histoire et un sentiment d'identité nationale. Plus grand propriétaire de lieux et de biens historiques au pays, le gouvernement du Canada entend jouer un rôle de premier plan dans leur restauration et leur préservation.

Renouveau économique

Le renouveau économique amorcé au Canada vise à nous donner les moyens de rivaliser dans un environnement mondial où la concurrence est vive, où les marchés sont en constante évolution et où les progrès technologiques se succèdent à un rythme effarant.

Mon gouvernement entend favoriser davantage ce renouveau économique en continuant d'assainir les finances publiques, en prenant de nouvelles initiatives commerciales et en procédant à une réforme du régime fiscal. Pour assainir les finances publiques, il a adopté une stratégie en quatre points: premièrement, ramener la croissance de la dette nationale en deçà de celle de l'économie d'ici la fin de la décennie; deuxièmement, réduire sensiblement le déficit d'une année à l'autre; troisièmement, réduire considérablement année après année les besoins financiers du gouvernement; et quatrièmement, faire en sorte que ces progrès soient en grande partie attribuables à une compression efficace des dépenses.

Le succès de cette stratégie ravivera la confiance des investisseurs et des consommateurs et contribuera ainsi à faire baisser l'inflation et les taux d'intérêt et à stimuler la croissance et l'emploi.

Pour assurer une relance économique durable, le gouvernement doit aussi veiller à protéger et à faire valoir pleinement les intérêts du Canada dans l'arène internationale.

Près du tiers de notre économie est tributaire des marchés internationaux. Notre prospérité future dépend très largement du commerce extérieur. C'est pourquoi mon gouvernement s'emploie à trouver de nouveaux marchés sûrs pour nos exportations. C'est pourquoi il mène des pourparlers bilatéraux avec les États-Unis et participe aux négociations multilatérales du GATT.

Mon gouvernement a l'intention d'améliorer le statut commercial du Canada vis-à-vis de ses principaux partenaires. C'est ainsi qu'il portera une attention particulière au commerce avec le Japon et d'autres pays du bassin du Pacifique.

Mais même les efforts les plus énergiques d'expansion du commerce resteront vains si les marchés mondiaux dont dépendent nos exportateurs sont menacés par la montée du protectionnisme.

Cette menace montre bien toute l'importance des pourparlers que mon gouvernement a entrepris pour conclure avec les États-Unis un accord commercial mutuellement avantageux. Ces pourparlers s'accompagnent comme il se doit de consultations poussées avec les provinces, les milieux d'affaires et les syndicats.

Le succès de ces négociations renforcerait non seulement notre économie, mais aussi notre capacité d'affirmer notre culture, notre souveraineté, notre attachement au concept de développement régional et les principes fondamentaux de notre politique sociale. Mon gouvernement entend aussi poursuivre sa vaste réforme de la fiscalité. Déjà, il a commencé à restructurer le régime fiscal des sociétés, il a créé un impôt minimum pour rendre plus juste l'impôt des particuliers, il a institué un crédit d'impôt remboursable au titre de la taxe de vente et il a réduit les possibilités d'évasion fiscale.

Les objectifs de cette réforme, qui procède avant tout d'un souci d'équité, sont d'abaisser les taux d'imposition et de réduire la trop forte proportion des recettes de l'État qui provient de l'impôt sur le revenu des particuliers en créant un meilleur équilibre entre cette source de revenus et les autres. Elle vise aussi à rendre le régime fiscal plus simple et plus facile à comprendre, ce qui fera l'affaire de tous les Canadiens.

Au cours de la session qui s'ouvre aujourd'hui, vous serez invités à vous pencher sur de nouvelles mesures ayant pour but d'accroître la compétitivité du secteur privé.

Afin d'éliminer les obstacles à la croissance économique, mes ministres vont poursuivre le travail entrepris pour réduire le fardeau de la réglementation et des formalités administratives, faire avancer le processus de privatisation des sociétés d'État et favoriser la suppression des barrières au commerce interprovincial.

Afin de stimuler la petite entreprise et l'initiative privée, mes ministres vont aussi proposer diverses mesures qui auront pour effet d'améliorer les pratiques d'achat, de mieux donner suite aux propositions spontanées émanant de petits entrepreneurs, de multiplier les transferts de technologie à partir des laboratoires de l'État et de favoriser le développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes.

Afin de faire profiter les Canadiens d'un système de transport plus efficace, plus compétitif et plus sûr, mon gouvernement proposera de nouveau au Parlement des moyens d'éliminer les règlements qui entravent inutilement l'activité du secteur des transports.

Il proposera aussi un nouveau cadre de réglementation de l'industrie des services financiers qui favorisera la concurrence, l'efficacité et la compétitivité internationale tout en offrant une meilleure protection aux consommateurs.

Pendant de nombreuses années, les gouvernements ont fait de leur mieux pour favoriser le développement régional. Malgré tout, les disparités entre les régions subsistent, et l'expérience nous a appris qu'il ne suffit pas de dépenser plus d'argent pour corriger cette situation inacceptable.

Il est temps d'envisager de nouvelles approches, de voir comment les ressources toujours plus considérables que nous engageons pour venir en aide aux régions défavorisées pourraient être utilisées d'une façon plus efficace et mieux adaptée aux conditions et possibilités locales. C'est ce que font mes ministres, et ils sont maintenant convaincus que les gens qui vivent et travaillent dans les régions concernées sont souvent les mieux placés pour proposer des solutions valables.

Le fait de miser sur les ressources humaines et naturelles propres à chacune des régions suscitera un nouvel effort de coopération qui mènera à l'élaboration d'un nouveau programme de développement. Dans l'Ouest du pays, on s'attachera à diversifier l'infrastructure économique.

Dans l'Est, une première étape sera franchie par la création d'une agence chargée de faciliter et de coordonner toutes les initiatives fédérales de développement dans la région de l'Atlantique. Cet organisme veillera en outre à ce que soit fait le meilleur usage possible des compétences disponibles sur place et à ce que les gouvernements et autres organisations de la région s'associent pleinement aux actions entreprises.

Mon gouvernement s'inquiète par ailleurs des proportions que prend la concentration des entreprises au Canada, surtout quand les acquisitions ne servent qu'à augmenter la taille des sociétés sans créer de nouveaux emplois ni stimuler la croissance économique. Vous serez appelés à examiner certains aspects de cette activité essentiellement improductive.

La pêche est une activité économique d'une importance fondamentale au Canada. Afin d'assurer une plus grande sécurité à nos pêcheurs et de protéger leurs investissements, mon gouvernement accordera une attention particulière à l'amélioration des ports pour petits bateaux dans toutes les zones de pêche.

Le secteur forestier est celui qui contribue le plus, en chiffres nets, à nos recettes d'exportation. Mes ministres ont déjà augmenté considérablement les fonds consacrés à la régénération des forêts. Mon gouvernement continuera de travailler en étroite association avec les provinces, l'industrie et les propriétaires de boisés privés à faire de notre riche patrimoine forestier une source inépuisable de prospérité et d'emplois pour les Canadiens.

Conscient de la contribution des coopératives au développement de nombreuses localités, mon gouvernement proposera également des mesures pour renforcer le mouvement coopératif au Canada.

Il attache aussi beaucoup d'importance à la qualité de l'enseignement postsecondaire et entend oeuvrer avec les provinces afin d'y promouvoir l'excellence et l'égalité des chances. Il proposera d'ailleurs de tenir au début de l'an prochain un colloque national sur l'enseignement supérieur qui contribuera à cerner les besoins dans ce domaine.

Mes ministres ont commencé à établir un plan visant à associer étroitement les provinces, les milieux des sciences et de l'éducation, le monde des affaires et les syndicats à la promotion du développement technologique au Canada. Afin de